

PROGRAMME PERSONNALISÉ DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE
20....-20....

CIRCONSCRIPTION DU MARONI	ÉCOLE :	CLASSE DE
---------------------------	---------	-----------------

NOM :	Niveau de classe :
Prénom :	Suivi extérieur :
Date de naissance :	Motif de la mise en place du PPRE : redoublement : oui non envisagé Autre motif :
L'enfant bénéficie :	d'un PAI d'un P.P.S.

La loi d'orientation et de programmes pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005 précise dans son article 16 que :

« A tout moment de la scolarité obligatoire, lorsqu'il apparaît qu'un élève risque de ne pas maîtriser les connaissances et les compétences indispensables à la fin du cycle, le directeur d'école ou le chef d'établissement propose aux parents ou au responsable légal de l'élève de mettre en place un Programme Personnalisé de Réussite Éducative. »

Mise en place du P.P.R.E. décidée en conseil de cycle le	
CONSTATS	<p><u>Références au socle commun de connaissances et de compétences :</u> Connaissances, capacités, attitudes non acquises</p> <ul style="list-style-type: none"> • ... • ... • ... <p><u>Difficultés rencontrées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • ... • ... • ... <p><u>Points d'appui :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • ... • ... • ...
<p><u>Compétences visées (telles que formulées dans les programmes)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • ... • ... • ... 	
<p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • ... • ... • ... 	

Modalités

Échéance :	<u>Au sein de l'école</u>	Avec qui ?	Quand ?
	<p>Dans sa classe</p> <ul style="list-style-type: none"> - En cycle : - En co-intervention <p>En regroupement d'adaptation</p> <ul style="list-style-type: none"> - En stage de vacances <p>En aide personnalisée</p> <ul style="list-style-type: none"> - En accueil FLE (Français Langue Étrangère) 		

Activités	<u>A l'extérieur de l'école</u> (fréquence des interventions, organisation)
<ul style="list-style-type: none"> • ... • ... • ... 	

Le : /01/2024

<i>Le directeur</i>	<i>L'enseignant</i>	<i>Les parents/ Représentant légal</i>	<i>L'enfant</i>

Évaluation

Date :	Bilan (effets observés) :
Modes d'évaluation :	

Bilan de l'enfant :

Perspectives pour la suite de l'année scolaire :

- Poursuite du PPRE sur la même compétence pour une durée de semaines avec un nouveau bilan prévu le
- Mise en place d'un nouveau PPRE.
- Arrêt du PPRE.

<i>Le directeur</i>	<i>L'enseignant</i>	<i>Les parents/ Représentant légal</i>	<i>L'enfant</i>